## UNIVERSITÉ VIRTUELLE DU BURKINA FASO

## **PRESIDENCE**

## SECRETARIAT GENERAL



N°2023 - 0 0 9 /UV-BF/P/SG

Ouagadougou, le

27 FEV 2023

## **NOTE DE SERVICE**

Il m'a été donné de constater que, de plus en plus, des agents de l'Université virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) sont irrégulièrement absents de leur poste de travail. Ce constat concerne aussi bien le personnel enseignant que le personnel Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien (ATOS).

Je tiens à rappeler, que l'absence d'un agent public de son poste de travail est subordonnée à une autorisation ou une permission préalable conformément à la règlementation en vigueur et que tout contrevenant s'expose à des sanctions.

Il appartient donc à chacun de prendre toutes les dispositions nécessaires pour obtenir une autorisation d'absence ou une permission avant tout déplacement aux jours et heures de travail.

Le président

Pr Jean-Marie DIPAMA
Chevalier de l'Ordre national

BP: 64 Ouagadougou Cité AN II – BURKINA FASO –

Téléphone : (00226) 02 20 31 31 - Site web : www.uv.bf Courriel : info@uv.bf